



2014-2015

20 janvier 1386 (n. st.).

Lettres par lesquelles le duc d'Autriche accepte et reçoit Catherine, au lieu de Marguerite de Bourgogne (filles de Philippe le Hardi), comme épouse de son fils Léopold.

LXXXIX.

*Lettres par lesquelles l'Archiduc d'Autriche accepte & reçoit Catherine, au lieu de Marguerite de Bourgogne, pour être femme du Duc Léopold son fils.*

**N**OS Leupoldus, Dei gratia, Dux Austriae, Stiriae, Karinthiae & Carniole, Comes Tyrolis, Marchio Ternisinus, &c. Recognoscimus tenore presentium profitentes, quod cum de novo & ad presens pro parte illustris & magnifici Principis Philippi Ducis Burgundie, &c. Fratris nostri dilectissimi apud nos placitatum fuerit per ipsius Ambasiatores nobiles & prudentissimos, & sit finaliter inter multa alia conclusum quod ipse illustris Dux Burgundie frater noster, pro inclita filia sua Domicella Marguareta, quam spectabili Duci Leopoldo nostro filio secundo genito, prius in sponsam & uxorem promiserat se daturum recipere secundo genitam ipsius filiam Katherinam nomine in uxorem predicti nostri filii volumus & disposuimus omni modo. Qua propter sub Sacramento fidei & juramenti quod alias fecimus ad Sancta Dei Evangelia & sub ypotheca omnium nostrarum rerum & bonorum mobilium & immobilium pro nobis ac nomine & vice predicti nostri filii, promittimus & spondemus, quod in festo Sancti Michaëlis Archangeli presenti futuro anno, & in terra Divioni nobis pro consumandis nuptiis assignato, conducto nobiscum nostro filio, ipsam conjugalem copulam fieri postulabimus & consummari sollempniter procurabimus. Ibidem nomine nostri filii facturi & impleturi omnia & singula, ad que virtute litterarum prius inter nos datarum justè & ex debito obligamur. In cujus rei testimonium presentes litteras fieri fecimus & tradidimus sigillo nostro pendenti munitas. Datum Rinveldie die vicesima mensis Januarii, anno Domini millesimo trecentesimo octuagesimo quinto.

AN. 1385.

Chambre des  
Comptes de  
Dijon.



2014-2015

# Latin

Document étudié n°1

Lecture de documents anciens

Nous Léopold, par la grâce de Dieu, duc d'Autriche, de Styrie, de Carinthie et de Carniole, comte de Tyrol, marquis de Ternisinus etc. Nous reconnaissons par la teneur des présentes que, puisqu'un accord a été trouvé de nouveau et à présent, avec illustre et magnifique le prince Philippe duc de Bourgogne etc. notre frère très aimé, par l'intermédiaire de ses ambassadeurs nobles et très prudents, il a été finalement conclu entre nous que le susdit illustre duc notre frère, donnerait à notre respectable second fils Léopold, au lieu de sa digne fille damoiselle Marguerite (qu'il avait promis de lui donner comme épouse et femme), sa seconde fille Catherine ; et nous avons voulu et disposé de la recevoir comme femme de notre susdit fils en tout état de cause. Aussi, sous le serment de la foi et du jurement que nous fîmes naguère sur les saints Evangiles de Dieu et sous l'hypothèque de tous nos biens meubles et immeubles, en notre nom et en celui de notre susdit fils, nous promettons et jurons que, en la fête de saint Michel archevêque de la présente année future et en terre dijonnaise, à nous assignée pour la consommation des noces, conduisant avec nous notre fils, nous demanderons que l'union conjugale soit faite et ferons en sorte qu'elle soit consommée solennellement. De même nous nous obligeons, au nom de notre fils, à faire et accomplir justement et dûment toutes et chacune des choses auxquelles nous nous sommes engagés en vertu des lettres échangées entre nous. En témoignage de quoi nous avons fait faire les présentes lettres et les avons transmises une fois munies de notre sceau pendant. Donnée à Rheinfeld ( ?) le 20 janvier de l'an du Seigneur 1385 (1386 n. st.)

## Commentaire

Philippe le Hardi, fils de France et duc de Bourgogne, entend mener une politique matrimoniale européenne. En 1385, Jean Sans peur épouse Marguerite de Bavière et Marguerite de Bourgogne sa sœur épouse Guillaume IV de Hainaut. Malgré cette double alliance bavaroise, l'alliance autrichienne n'est pas abandonnée et Catherine de Bourgogne (1378-1425) épouse en 1392 Léopold IV de Habsbourg (1371-1411 ; fils de Léopold III et d'une Visconti). Les lettres du 20 janvier 1386 trouvent donc leur plein effet en 1392.

Le duc d'Autriche prétend au titre d'archiduc à partir de 1359, mais le titre ne lui en est reconnu par l'Empereur qu'au XVe siècle.